WWF BRIEF INT 2011

REDD+ À LA CROISÉE DES CHEMINS:
Les attentes du WWF pour REDD+ à Durban

Les attentes clefs du WWF pour REDD+ à Durban

1. **Combler le fossé financier de REDD+ et identifier le rôle des marchés financiers**
2. **Décider de la nature des méthodologies de REDD+ qui bénéficient au climat, à l'homme et à la nature (clauses de sauvegarde, niveaux de référence et MRV)**
3. **Définir un objectif mondial, relié à un financement durable, pour l'atténuation via REDD+**
4. **Traiter les déterminants de la déforestation**

Contexte

- La 17ème conférence des parties (COP17) de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011. REDD+ est une question fondamentale à l'agenda de Durban.
- En effet, étant donné que la déforestation est responsable d'un cinquième des émissions globales de carbone, les efforts réalisés afin de réduire les émissions provenant de la perte du couvert forestier dans les pays en développement – efforts appelés REDD+ - sont fondamentaux dans la lutte contre le changement climatique.
- Un accord sur REDD+ a été conclu à Cancun (2010), **cependant des décisions essentielles doivent être prises à la COP17 de Durban afin de s'assurer que les bénéfices de REDD+ soit équitables pour le climat, l'humain et la nature.**

1. Combler le fossé financier de REDD+ et identifier le rôle des marchés financiers

A) Un financement REDD+ fondé sur les résultats (phase 3)

REDD+ aura besoin de trouver des financements nouveaux et additionnels, prévisibles et adéquats, provenant de **sources multiples.** Afin de combler le fossé financier entre les engagements financiers actuels et les ressources nécessaires pour une mise en place

complète de REDD+, des sources de financement nombreuses et diverses seront nécessaires. Et dans l'accord de Cancun, la question du financement fondé sur les résultats des actions de REDD+ est restée ouverte.

WWF appelle à un accord à Durban incluant les principes-clés décrits ci-après :

- Le financement pour soutenir des **actions fondées sur le résultat** devrait venir d'une combinaison flexible de ressources publiques et privées, en incluant des ressources provenant des marchés, ainsi qu'une part accrue de ressources bilatérales et multilatérales. Comme convenu à Cancun, le financement **d'autres actions** devrait se limiter à des ressources provenant des finances publiques, existantes ou à venir.
- Durban devrait envisager des sources de financement nouvelles et innovantes, au-delà des sources de financement public existantes, incluant un financement REDD+ provenant des mécanismes de financement innovants du climat, adaptation et atténuation, à l'exemple des obligations climatiques appliquées à la forêt, des mesures qui s'attaquent aux émissions provenant de la navigation internationale aérienne et maritime, ou des taxes sur les transactions financières.
- **Les crédits REDD+** devraient s'inscrire exclusivement dans les mécanismes de marché réglementé pendant la Phase 3 s'ils se traduisent par des résultats basés sur la performance qui seraient les suivants:

  Quantifier et comparer par rapport à un niveau national d'émissions / de couvert forestier de référence ou un niveau régional d'émissions / de couvert forestier de référence qui soit incorporé dans un système de comptabilité nationale; et

  Pleinement suivre, rapporter et vérifier les émissions au niveau national d'une manière qui prenne en compte les calculs de fuites et de déplacements

- En tant que source de financement, la compensation par des marchés réglementés devrait respecter les conditions suivantes:
  - Etre additionnel, préserver l'intégrité du marché et éviter la double comptabilisation
  - Elle doit se limiter aux pays qui utilisent REDD+ et qui ont atteint la phase 3;
  - Les pays développés s'engagent à réduire de 40% leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, par rapport aux niveaux d'émissions de 1990; avec une majeure partie de cette réduction réalisée nationalement à travers l'évolution de secteurs critiques tels que l'énergie.
- Étant donné la faiblesse des engagements de réductions par rapport à ceux nécessaires pour atteindre l'objectif de 2°C des accords de Cancun, la finance REDD+ devrait, en premier lieu, être utilisée pour permettre des réductions d'émissions additionnelles, allant au-delà des engagements nationaux, et non pas être utilisés comme un mécanisme de compensation par les pays donateurs pour simplement atteindre leurs engagements nationaux.
- S'accorder sur un Fond Vert Climat à Durban et, à la suite des recommandations du Comité Transitionnel pour sa quatrième rencontre à la COP17, se mettre d'accords sur l'addition d'un volet REDD+ dans le Fond Climat dès la 1ère réunion du bureau du Fonds Climat afin de s'assurer d'un flux de financement pour REDD+ qui soit nouveau, additionnel, prévisible et adéquat.

B) Augmenter les financements pour les phases 1 et 2 est un besoin urgent

Les pays en développement doivent être assistés dans leurs efforts pour mettre en place les pré-conditions nécessaires à une mise en œuvre complète (phase 3) de REDD+

- Afin de soutenir les pays en développement dans les efforts réalisés afin d'atteindre la phase de mise en place complète de REDD+ et de respecter les pré-conditions nécessaires pour une performance axée sur les résultats **les besoins d'une augmentation** des financements provenant de sources bilatérales ou multilatérales sont **urgents**.

C) Estimer les besoins globaux de financement REDD+ via une estimation ascendante de type "bottom up"

La plupart des chiffres disponibles pour la mise en place de REDD+ proviennent d'estimations descendantes "top-down" fondées sur des analyses internationales utilisant des scenarii génériques qui n'ont pas été confirmé par les réalités des pays. Des estimations nationales plus réalistes s'avèrent nécessaires. Celles-ci devraient se fonder sur des approches ascendantes (au niveau local et régional) prenant en compte les coûts régionaux associés à des actions, objectifs et échéances clairement définis.

Durban devrait débuter un processus sous l'égide de la CCNUCC pour développer **une méthodologie commune** et un jeu d'hypothèses afin d'obtenir ces estimations "bottom up".

2. Choisir des méthodologies REDD+ qui bénéficient au climat, à l'homme et à la nature

A) Maximiser les Co-bénéfices de REDD+ pour l'homme et la nature (Clauses de sauvegarde)

- A Durban, les parties devraient s'accorder sur **un cadre commun** de systèmes d'information nationaux sur les clauses de sauvegarde, à l'aide d'une structure internationale harmonisée comprenant des indicateurs mesurables, des garanties de transparence et d'une participation totale et effective des parties prenantes, et qui permet de faire des comparaisons entre des systèmes nationaux.

B) Éviter "l'air chaud" et récompenser les pays équitablement (RL/REL)

- A Durban, les Parties devraient s'accorder sur des modalités de définition des niveaux de référence/niveaux d'émissions de référence respectant les principes qui assurent l'additionnalité, évitent les déplacements, les fuites et la double comptabilisation, qui sont basées sur des données historiques et qui incitent les pays avec des taux faibles de déforestation à conserver les stocks de carbone forestier existants.

C) Mesurer, suivre, rapporter et vérifier REDD+ (MRV): Débuter "simplement" et viser une amélioration continue

La Décision prise à la COP16 de Cancun demande aux pays en développement de mettre en place des systèmes nationaux d'inventaire forestier robustes et transparents pour le suivi et la notification (mais pas la vérification) des activités REDD+. Cette Décision a par la suite demandé aux SBSTA de développer un système de MRV pour les émissions d'origine anthropique liées aux forêts,

MRV est un enjeu complexe et il n'existe pas de source d'information unique permettant de couvrir l'ensemble des besoins de REDD+. C'est pour cela qu'il faudra trouver une combinaison optimale de sources d'informations, prenant en compte les coûts, la qualité de ces informations, mais aussi les résultats potentiels des activités REDD+.

- Les systèmes Nationaux de MRV devront être construits à partir des informations et de l'expertise existante, ils devront également viser **une amélioration perpétuelle**. Le MRV de REDD+ devra utiliser **les indications les plus récentes du GIEC** en utilisant les retours d'expérience des projets précurseurs déjà mis en place, à l'exemple de l'accord entre la Guyane et la Norvège.
- A Durban, les Parties devront s'accorder à utiliser le MRV comme un instrument de **construction de la crédibilité et de la confiance publique** démontrant que REDD+ contribue à :

    - Des réductions d'émissions de gaz à effet de serre significatives et permanentes
    - Le traitement des causes sous-jacentes de déforestation et de dégradation de la forêt
    - Le maintien et/ou le soutien de la biodiversité et des services écosystémiques
    - Des moyens de subsistance durables et équitables
    - La reconnaissance et le respect des droits des peuples et communautés locaux
    - Une participation totale et efficace des peuples et communautés locales

3. Définir un objectif mondial, lié à un financement durable, pour l'atténuation via REDD+

Bien que les parties se soient accordés lors de la COP16 à Cancun sur le fait que les pays doivent viser à ralentir, cesser et inverser la perte de couvert forestier, et par conséquent de carbone, aucun accord sur l'échéance n'a abouti.

Un objectif mondial clair, ambitieux et mesurable de réductions d'émissions de GES provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts est une étape critique pour limiter le changement climatique mondial en-dessous d'une augmentation moyenne de 2°C.

Un objectif mondial pour REDD+ serait aussi un repère pour mobiliser les financements nécessaires et s'assurer de la disponibilité des ressources appropriées pour la mise en œuvre de REDD+ à grande échelle. Un tel objectif est indispensable afin d'éviter un changement climatique dangereux, d'inverser la perte alarmante de biodiversité et de s'assurer de bénéfices socio-économiques pour plus de 1,2 milliards de personnes dont les moyens de subsistance dépendent des forêts.

Le Rapport “Forêts Vivantes”, montre, dans le chapitre 3, que bien que l'objectif proposé par le WWF de -***Zéro Nette Déforestation et Dégradation des forêts (ZNDD) d'ici 2020***- soit techniquement faisable, cet objectif n'est réaliste que si l'on utilise REDD+ à grande échelle. ***ZNDD d'ici 2020*** résulte aussi en zéro nettes émissions provenant de la perte et de la dégradation des forêts à l'horizon 2020.

A Durban, les Parties devront **s'accorder** sur la définition d'un objectif REDD+ mondial, mesurable et limité dans le temps, pour la COP18.

4. Traiter les déterminants de la déforestation

Le succès de REDD+ dépend de sa capacité à réduire efficacement et à inverser de manière permanente les déterminants de la déforestation. Pour ce faire, une réforme des cadres légaux et de gouvernance inefficaces, est inévitable, de manière à harmoniser les politiques publiques d'utilisation de différents secteurs (càd agriculture, mines, infrastructures publiques et forêts), réduire l'empreinte négative des marchés et du commerce nationaux et internationaux, d'enlever les subventions néfastes qui conduisent à une déforestation et de clarifier des droits et les responsabilités de l'utilisation des sols.

Bien que l'accord de la COP16 de Cancun reconnaisse la nécessité pour tous les pays de réduire la pression sur les forêts et de traiter les déterminants de la déforestation, les modalités pratiques n'ont toujours pas été définies.

- A Durban, les Parties devront s'accorder sur un processus spécifique (dont un programme de travail) pour **développer des méthodologies** afin de traiter les déterminants de la déforestation à temps pour les adopter à la COP18 et s'accorder sur le fait que les pays devront faire un retour sur leurs progrès pour la COP19.

Pour plus d'information:

Bruce Cabarle
Leader, WWF Forest & Climate Initiative
Bruce.Cabarle@wwfus.org

Gerald Steindlegger
Policy Director, WWF Forest & Climate Initiative
gerald.steindlegger@wwf.at

Melissa Tupper
Communications Director, WWF Forest & Climate Initiative
Melissa.Tupper@wwfus.org